

LE SKI DE FOND EN HAUTE SAVOIE

Du tiers temps pédagogique au développement de la moyenne montagne

Au début des années 1970, les directions départementales de la jeunesse et des sports avaient la responsabilité du contrôle de l'application des horaires d'EPS dans les établissements scolaires. Si cette tâche ne posait guère de problèmes dans les établissements secondaires, elle permettait des relations suivies avec nos collègues IDEN en faveur des écoles primaires.

La mise en œuvre concrète du « tiers temps pédagogique », en ouvrant l'école à des participations extérieures dans les domaines artistiques, des sciences de la nature et de l'éducation physique et sportive, a donné l'occasion d'une réflexion partagée sur les moyens à mettre à la disposition des enseignants.

Pour ce qui concerne la Haute-Savoie, si les écoles en milieu urbain ont pu utiliser les équipements communaux (stades, gymnases, piscines), les écoles rurales étaient défavorisées car au problème posé par le nombre et l'éparpillement des élèves s'ajoutait la nécessité des déplacements (temps et finances). Ce constat largement partagé a conduit les DDJS à proposer la création de « Foyer de ski de fond » dans les communes de montagne.

Des conditions favorables

En Haute-Savoie l'étage 1000/1200m d'altitude est resté peuplé avec des villages où l'agriculture et la forêt sont des atouts économiques et sociaux. C'est de surcroît une zone bien enneigée en période hivernale qui fait partie de la culture montagnarde. Les JO de Grenoble ont lancé un mouvement en faveur des sports d'hiver : confirmation pour les disciplines alpines, découverte pour les disciplines nordiques longtemps considérées dans les Alpes comme essentiellement militaires.

Le ministère de la Jeunesse et des Sports a favorisé la création des « foyers de ski de fond » en apportant des dotations en matériel. La volonté du Colonel Crespin, directeur des sports, a été déterminante.

Le ski de fond, une chance pour l'école rurale de montagne

Ce mouvement a été lancé par la DDJS 74 avec l'appui des conseillers pédagogiques de circonscription, de l'inspection académique, et le soutien très efficace de l'école normale de garçons de Bonneville (il faut rappeler ici la mémoire de Bernard Tricotet, professeur d'EPS à l'école normale et les actions qu'il conduisait lors des deux années de formation professionnelle). Le rôle des enseignants dans les écoles de montagne a été déterminant.

Ainsi dans plus de trente villages de montagne un foyer a pu être créé, équipé de matériel, et des pistes parfois rudimentaires balisées et tracées. On damait encore à pieds, les skis étaient en bois et les chaussures avaient du mal à sécher. Les enfants fartaient et défartaient les skis après une observation attentive de l'état de la neige. Seule la technique du pas alternatif était enseignée. Mais cette pratique régulière à la portée de la classe a permis de faire découvrir aux enfants et aux enseignants les valeurs éducatives du ski de fond. Dans une période où il fallait mettre l'accent sur la motricité, le ski de fond a vite trouvé sa place. Pierre Larre pourra développer cet aspect. L'organisation, dans les locaux de l'école normale de Bonneville, de la première assemblée générale des foyers de ski de fond de la Haute-Savoie en 1974 est significative.

Le foyer de ski de fond, élément de base d'une politique départementale.

La pratique scolaire régulière dans des lieux équipés et animés a rapidement conduit à une structuration départementale afin de partager problèmes et solutions et être un interlocuteur crédible pour les collectivités locales et surtout pour le département et la Fédération française de ski.

Le foyer est vite devenu une véritable école de sport par son prolongement au sein de l'USEP et de l'UGSEL. Ce n'est qu'un peu plus tard que le problème de la poursuite de la pratique du ski de fond chez les adolescents a entraîné l'action vers les collèges et l'UNSS.

Citons rapidement pour caractériser cette évolution, le test final, en fin d'hiver, des acquisitions motrices lors d'une finale des foyers de ski de fond qui regroupe plus de 600 enfants, et au cours de laquelle sont invités les enfants du Val d'Aoste, de Genève, du Jura, des Vosges en une fête du ski de fond chaleureuse. Quel débat permanent entre ceux qui voulaient en faire une compétition chronométrée et ceux qui, stigmatisant la compétition, ne voulaient que favoriser les échanges et la vérification des acquis.

Aujourd'hui de 15 à 18000 enfants font du ski de fond dans le temps scolaire avec le soutien de leurs enseignants. Et la finale des foyers permet de découvrir dans ses archives la naissance des tous les talents haut-savoyards aujourd'hui internationaux.

Ainsi en facilitant à toutes les écoles, y compris urbaines, la pratique du ski nordique a créé un mouvement qui, de l'école de sports au club, a vulgarisé une pratique qui aujourd'hui est ouverte au plus grand nombre, de l'amateur du dimanche au champion.

Le ski de fond a rendu crédible l'ouverture au tourisme de l'espace rural de montagne

Il est facile de comprendre que des lieux équipés et fréquentés par les enfants en semaine pouvaient attirer une fréquentation dominicale de populations urbaines et devenir ainsi des lieux attractifs en période de loisirs. L'histoire même récente du développement permet de retenir trois modèles de comportements :

- **Le village de montagne** de population inférieure à 1000 habitants et d'économie essentiellement agricole -élevage laitier- et forestier. Le foyer est vite devenu un foyer de vie et de rassemblement qui subsiste encore aujourd'hui dans des équipements communaux (foyer rural, salle des fêtes). D'innombrables anecdotes ont ponctué cette histoire, qui toutes sont révélatrices d'une véritable culture sociale.

- **La station de sports d'hiver** née de l'équipement en remontées mécaniques -véritable organisation économique déjà très structurée et génératrice d'emplois saisonniers et souvent de forts investissements immobiliers - il faut de la clientèle pour équilibrer l'investissement en remontées mécanique - Trois types de réactions devant l'essor du ski nordique peuvent être notés :

- La commune, et donc la station, « laisse faire » pour une raison simple : c'est la volonté des agriculteurs de participer à l'économie des sports d'hiver « accaparés » par des commerçants ; revanche de la montagne horizontale sur la montagne verticale ! Le Grand Bornand et la vallée du Bouchet ; La Clusaz avec le plateau des Confins ; Megève avec les espaces près de la patinoire puis de l'altiport.
- La commune et les forces vives de la station (remontées mécaniques et école de ski) sont opposées -Morzine- ou marquent une réticence -la vallée d'Abondance- par crainte d'une concurrence déloyale et peu rémunératrice.
- La commune et la station, sensibles à la possibilité d'attirer une nouvelle clientèle et une offre plus diversifiée organisent la pratique du ski de fond en créant le foyer et les

équipements nécessaires -Chamonix avec le Bouchet ; Samoëns et Sixt pour le Giffre ; les Contamines-Montjoie ; Vallorcine et Argentière.

- Enfin, après le village et la station, il faut remarquer le rôle des « **stades de neige** » qui offrent l'exemple réussi d'une cohabitation entre la ville de piémont et l'espace montagnard. Trois villes ont joué un rôle essentiel : Annemasse pour le Salève ; Annecy et son agglomération pour le Semnoz et Thonon les Bains pour le Foyer des Moises au cœur de la Vallée Verte. A souligner l'appui du CAF d'Annemasse pour créer le Foyer des Brasses aujourd'hui intercommunal. Dans tous les cas, l'action des enseignants des écoles de piémont a été déterminante.

Ainsi, au-delà de ses valeurs éducatives -et c'était au départ le rôle des inspecteurs de la jeunesse et des sports et des enseignants- le ski de fond, aujourd'hui intégré aux disciplines nordiques a été un outil d'aménagement du territoire montagnard auquel il a pu apporter un certain équilibre particulièrement sensible à des altitudes moyennes (entre 900 et 1800 m). Mais cet outil, et donc son efficacité, reste très sensible à deux éléments qui, lorsqu'ils se conjuguent, peuvent réduire à néant des résultats qui furent riches de promesses :

-Tout d'abord les aléas climatiques qui dans ces altitudes n'offrent plus la garantie d'une régularité d'enneigement nécessaire à une bonne fréquentation.

-Et surtout la rapide évolution sociologique de la population montagnarde : l'évolution de la pratique agricole dont les exigences techniques nécessaires pour garder la maîtrise du produit entraînent de lourds investissements, les contraintes quotidiennes de l'élevage laitier, les faibles rendements de la production forestière, justifient une migration lente mais continue vers l'espace urbain. Les jeunes et surtout les jeunes femmes s'en vont, les écoles rurales qui ont moins d'élèves se regroupent en unités pédagogiques plus ouvertes et même si des foyers accueillent encore des marcheurs à pieds ou des raquettes les belles journées de neige, il n'y a plus des foyers de vie pour les villages des Bauges, du plateau des Bornes, pour la Vallée Verte ou le Haut-Giffre.

La pratique du ski nordique continue en des lieux spécialisés et bien équipés, et le problème de l'enseignant est d'abord de trouver le financement des déplacements et de maîtriser les temps. La classe de neige regroupée en une semaine est plus fréquente et elle a aussi sa valeur pédagogique.

L'association départementale des foyers de ski de fond de Haute-Savoie existe toujours et s'appelle Haute-Savoie Nordique, qui organise les journées de formation des enseignants, la finale des foyers chaque printemps et toujours le stage de découverte aux Glières et dans le Jura. Plus de 15 000 élèves du public et du privé font du ski de fond dans le temps scolaire et le Conseil Général de la Haute-Savoie a une politique de « savoir skier » qui éloigne les soucis financiers. Le ski de fond s'est urbanisé.

Que restera-t-il des valeurs de l'espace rural de la moyenne montagne ?

Georges Pacquetet, ancien inspecteur de la Jeunesse et des Sports, ancien directeur des services du Conseil Général de la Haute-Savoie.